



Election des représentants des parents d'élèves 2015

Le mémo-étapes du SE-Unsa !

- 1) Lire le mail envoyé par l'académie et télécharger les pièces jointes
- 2) Réunir le bureau de vote pour déterminer les modalités du scrutin : horaires d'ouverture, vote par correspondance

NB : même si le vote se déroule par correspondance, le bureau doit être ouvert 4 h minimum comprenant au moins une ouverture ou une fermeture d'école
- 3) Mettre à jour au plus tôt la liste électorale (les votants) - Base élève vous fournit la liste

NB : Vérifier les éventuelles erreurs (doublons) avant le 19 septembre (j-20)
- 4) Penser à demander une urne et un isoloir à la commune pour le jour du scrutin
- 5) Réceptionner (par mail, courrier ou mains propres) les listes des candidats aux élections avant le 28.09.2015 (une liste peut être constituée de deux personnes minimum)
- 6) Préparer le matériel de vote pour les parents (1 lot par parent électeur) de manière à ce qu'ils en aient possession au moins six jours avant le scrutin soit le 03.10.2015
- 7) Le jour J :
 - Tenue du bureau aux heures déterminées (le directeur n'est pas obligé d'être présent pour ce moment)
 - A la fin du scrutin, dépouillement des votes
 - Rédaction des résultats et signature du PV par les membres qui ont dépouillé et par le directeur de l'école
 - Remontée des résultats par voie électronique via l'application ECECA et par voie papier à l'académie.

Rq : toutes les dates données sont calculées pour des élections tenues le 09 octobre 2015.